

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins a édicté en date du 27 janvier 2025 un règlement temporaire d'urgence de la circulation routière dans le chemin « Foetzerkopp à Pontpierre pour une période de 6 mois à partir du lundi 3 février 2025

Le règlement en question peut être consulté au service Mobilité de la Commune ou sur le site internet www.mondercange.lu.

Mondercange, le 27 janvier 2025
Pour le collège des bourgmestres et échevins

la secrétaire communale



Nadine BRACONNIER

le bourgmestre



Jeannot FÜRPASS